

Titre Professionnel Maçon

Présentation du métier

Premier à intervenir sur une construction, le **maçon** met en place les fondations des futurs immeubles, des maisons individuelles ou des bâtiments industriels. Son travail est essentiel, car c'est lui qui **pose l'ossature du bâtiment** construit, à partir de laquelle d'autres professionnels (charpentiers, coffreurs, ...) interviennent. Sa **mission** est de **construire** des murs, des façades, des cloisons, par maçonnerie d'éléments portés (parpaings, briques, pierres, carreaux de plâtre, ...) selon les règles de sécurité, **maçonner** des structures horizontales (chapes, dalles, ...), **réaliser différents coffrages** et éléments de ferrailage, **effectuer l'étanchéité et l'isolation** des locaux. Il peut construire des ouvrages particuliers tels que des piscines, des ouvrages paysagers, des monuments funéraires, ... et peut avoir en charge l'approvisionnement, le rangement et le maintien en propreté du chantier.

Le public

- Personnes à partir de 16 ans

La date de la formation

- Durée standard 1 an
- Selon planning et daté d'arrivée

Les prérequis

- Age : avoir 16 ans minimum
- Demandeur d'emploi âgé de 18 ans et plus
- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter), représentation dans l'espace
- Qualités demandées : sens de l'organisation et gestion d'un chantier, esprit d'équipe, bonne condition physique, sens de l'équilibre

Les modalités & les délais d'accès

- Réunion d'information collective (RIC), entretien individuel, test de positionnement, pour vérifier l'appropriation des savoirs de base
- Au plus tard 7 jours ouvrés avant le début de l'action de formation

Les objectifs

- Poser l'ossature et construire des murs, des façades, des cloisons par maçonnerie d'éléments portés. Il est amené à coordonner le travail des professionnels sur le chantier.
- Monter des structures porteuses et des murs porteurs à l'aide de différents matériaux.
- Préparer et appliquer des mortiers, des enduits.
- Assembler et positionner des éléments d'armatures en béton.
- Réaliser des ouvertures de portes, de fenêtres et poser des planchers.
- Assembler, poser et fixer des éléments préfabriqués (corniches, escaliers, ébrasements, linteaux...).
- Organiser et sécuriser son poste de travail

Les méthodes mobilisées

- Plateforme extérieure de 500 m² comprenant un espace de travail suffisant par stagiaire. Supports pédagogiques adaptés
- Espaces individuels correctement éclairés et ventilés
- Cours en présentiel avec supports écrits et supports vidéos
- Salles de cours de 20 à 50 m² équipées de tables individuelles, de chaises, d'un tableau interactif numérique ou d'un vidéoprojecteur
- Exercices pratiques et interactifs écrits et oraux
- Etudes de cas
- Animation de groupe
- Mise en œuvre sur plateau technique
- Matériel professionnel individuel et collectif
- Visite de chantier
- Accompagnement personnalisé

Grâce à un partenariat, les apprentis peuvent loger à la résidence sociale Jean-Paul II de Liévin, durant les semaines de formation effectuées au centre. Le foyer est situé à 500 m du CFP et bénéficie d'un accès facile en transports.

La durée

- Alternance : 2 semaines en entreprise et 1 semaine en centre de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation
- Durée de 6 à 12 mois avec une prolongation possible jusqu'à 24 mois sous certaines conditions
- Possibilité d'aménager le parcours selon le cursus scolaire et les acquis professionnels
- Adaptation pédagogique pour les personnes en situation de handicap

Les tarifs

Pour toutes informations, contactez Sophie Fernandez au 07 62 20 31 73 ou par mail : sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org

Modalités de prise en charge de la formation :

- Alternance :
Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti, financement par les OPCO via le coût contrat.
Des frais d'hébergement et de restauration pourront être pris en charge : nous consulter.
Aides supplémentaires :
 - En tant qu'apprenti du bâtiment et sous certaines conditions, des aides financières sont accordées auprès du PRO BTP, pour aider au financement du permis de conduire, d'un premier véhicule et de la complémentaire santé.
 - Aide au permis de 500 euros par l'intermédiaire du CFA.
- Le Conseil régional remet à chaque apprenti un Chéquier Equipement de 200 euros la 1^{ère} année d'apprentissage, l'aidant dans l'achat de son matériel pédagogique. Il accorde également des aides trimestrielles participant aux frais de transport et de restauration.
- Formation continue :
Pris en charge selon statut (Pôle Emploi, Conseil régional, Entreprise, Agefiph...)

Les modalités d'évaluation

En cours de formation :

- Evaluations orales et écrites
- Mises en situations professionnelles sur plateau technique
- Etudes de cas
- Fiche d'évaluation

En fin de formation :

- Validation du Titre Professionnel par une épreuve ponctuelle

Les débouchés

Ce Titre Professionnel permet d'évoluer vers un certificat de qualification professionnelle : coffreur-bancheur, maçon en bâti ancien, maçon spécialisé en pierre calcaire, plâtrier-plaquiste. Le jeune peut exercer en tant que maçon, fumiste, démolisseur, cimentier, chapiste, briqueteur.

L'accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Le référent handicap est Yves Cattez, joignable par téléphone au 03 21 14 77 50

Locaux : règlementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

Contact(s)

Responsable pédagogique : Flavie Faidherbe

2 rue Paul Gauguin_ 62750 Loos-en-Gohelle

03 21 14 77 50

flavie.faidherbe@apprentis-auteuil.org

Résultats de la session de formation

Réussite à
l'examen : en
attente

41 % de poursuite
d'études, sur
l'ensemble des
formations

50 % d'accès à
l'emploi à la
sortie, sur
l'ensemble des
formations

Indicateurs issus de la consolidation des résultats de l'année 2020

Notre valeur ajoutée



Créé en 2013 à Loos-en-Gohelle, ville pionnière du développement durable, le Centre de Formation Professionnelle Sainte-Barbe forme des jeunes et adultes aux métiers du bâtiment, de l'écoconstruction et de l'éco-rénovation, par voie de l'apprentissage ou par formation continue. 10 formations appartenant aux 5 grandes filières qui recrutent sont proposées via une formation par apprentissage ou en formation continue. Chaque jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé renforcé afin de consolider son projet professionnel.